QUESTION UIT-R 141-4/7

Transmission de données pour les systèmes
de météorologie par satellite

(1990-1993-1995-2000-2011)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* que les caractéristiques de transmission de données des systèmes de météorologie par satellite, les fréquences et largeurs de bande, les critères de qualité de fonctionnement, de brouillage et de partage des fréquences sont fixés par les Recommandations UIT-R SA.514, UIT-R SA.1025, UIT-R SA.1026, UIT-R SA.1027, UIT-R SA.1159, UIT-R SA.1160, UIT-R SA.1161 et UIT‑R SA.1087;

*b)* que la plupart des opérateurs de ces systèmes ont établi entre eux des échanges visant à en optimiser l'exploitation au profit des communautés mondiale et régionales,

décide de mettre à l'étude la Question suivante

Quels sont les critères de qualité de fonctionnement, de brouillage et de partage et de coordination et quelles sont les caractéristiques d'exploitation des différents systèmes de transmission de données des satellites météorologiques?

décide en outre

1 que les résultats de ces études devraient être inclus dans une ou plusieurs recommandations et/ou rapports;

2 que ces études devraient être achevées d'ici à 2027.

Catégorie: S2